NOUVELLES DU JOUR

L'état du cardinal Galimberti

Paris, 3 mai. — Le *Figaro* de demain :

« On craint que le cardinal Galimberti, dont l'état est désespéré, ne passe pas la nuit. »

Le successeur du shah de Perse

Téhéran, 3 mai. — Murasser-Eddin, prince héritier, a été introduit hier à Tauris, dont il était gouverneur. Un ordre du jour du nouveau shah confirme la direction des affaires au grand vizir.

Le corps du shah Nasser-Eddin a été embaumé ; il sera transporté à Koom, où il sera enterré après l'arrivée du nouveau shah qui part de Tauris pour Téhéran.

Distribution de récompenses aux ouvriers méritants à Paris. La présence du Président de la République

Paris, 3 mai. — A 3 heures, M. Félix Faure, accompagné de M. Barthou, ministre de l'intérieur, du général Fournier et de deux officiers d'ordonnance, s'est rendu rue Las Cases au musée social pour présider la distribution annuelle des récompenses à des ouvriers méritants.

M. Félix Faure a été reçu par M. Siegfried, député et président du comité de la Société du Musée social, qui a prononcé une allocution au cours de laquelle il a remercié le président de sa visite et expliqué le but de l'œuvre.

M. Gigot, secrétaire, a proclamé les noms des lauréats, puis M. Jules Simon a prononcé un discours, consacré en partie au panégyrique de M. Léon Say.

Après récitation d'une poésie de Sully-Prudhomme par Albert Lambert, M. Félix Faure a remis la rosette de la Légion d'honneur au comte de Chambrun, bienfaiteur de cette œuvre d'assistance ouvrière. M. Barthou a ensuite distribué quelques palmes.

L'assistance était nombreuse ; il n'y a eu aucun incident.

Le successeur de M. Herbette

Paris, 3 mai. — On annonce, dit le *XIXe Siècle*, que c'est M. Jules Cambon, gouverneur général de l'Algérie, qui sera nommé ambassadeur à Berlin en remplacement de M. Jules Herbette.

L'*Événement* dit que le poste de gouverneur de l'Algérie en remplacement de M. Cambon, qui irait à Berlin, serait donné à M. Jonnart, député du Pas-de-Calais.

M. Méline et le Conseil municipal d'Epinal

Epinal, 3 mai. — Les conseillers municipaux d'Epinal, réunis hors session, félicitent M. Jules Méline d'avoir accepté le fardeau du pouvoir et adressent à M. le président du Conseil l'expression de leur respectueuse sympathie.

La mort du shah de Perse

Paris, 3 mai. — On lit dans le *Matin* :

« Nous sommes allé demander au général Nazar-Aga quelle créance il fallait accorder aux bruits mis en circulation à propos de la transmission des pouvoirs et des difficultés qui pourraient surgir quant à la nomination du successeur de Naser-ed-Din.

» Pour toute réponse, Son Excellence nous tend une dépêche qu'elle a reçue à 6 heures du soir, quelques instants avant notre visite ; elle est datée de Téhéran et ainsi libellée :

» *J'ai la douleur de vous confirmer la nouvelle de la* mort de Sa Majesté mon père. Vous êtes maintenu dans le poste que vous occupez et vous recevrez prochainement les nouvelles lettres de créance qui vous accréditent à nouveau. — Signé : MUZAFFER ES-DIN-SHAH. »

— Vous le voyez, ajoute le général Nazare-Aga, la dépêche est signée Muzaffer-es Din Shah, c'est-à-dire *souverain*. La transmission des pouvoirs s'est donc faite régulièrement et les bruits mis en circulation n'avaient aucun fondement. »

Exploits anarchistes

Paris, 3 mai. — Une bagarre, provoquée par quelques anarchistes, s'est produite hier soir, rue Etienne-Marcel. Deux ou trois personnes ont été blessés. Une arrestation a été opérée.

Le comité de la Ligue du suffrage universel

Paris, 3 mai. — On sait que dans la liste des membres du comité directeur de la Ligue pour la défense des droits du suffrage universel organisé par les socialistes, les radicaux et les boulangistes à l'issue de la séance de jeudi figurait le nom de M. Isambert, président de l'Union progressiste.

Le nom de M. Isambert figurait également au bas de l'appel au peuple rédigé vendredi par le comité directeur.

Or, M. Isambert qui avait été choisi à son insu et dans un but qui se comprend pour faire partie de ce comité, proteste aujourd'hui contre le sans-gêne avec lequel on en a usé avec lui.

Dans une lettre qu'il communique aux agences, le président de l'Union progressiste déclare avoir voté contre le cabinet qui, malgré la présence de M. Barthou dans son sein, vit, suivant l'expression de ce dernier, grâce à l'appui de la droite ; il émet l'avis que le remède à la situation actuelle, c'est le retour à la concentration, mais il ne veut pas supposer qu'il s'est laissé entraîner dans l'orbite de MM. Goblet et Bourgeois.

La comédie de Bournemouth

Paris, 3 mai. — Le *Rappel* dit que Cornélius Herz peut sauter à bas de son lit, jeter ses emplâtres par la fenêtre et arrêter sa fabrication de sucre.

Du *Gaulois* : « Cornélius Herz va sans doute, maintenant, recouvrer la santé et pouvoir faire quelque petit voyage. La comédie, ainsi, sera tout à fait gaie. »

La santé du tsarevitch

Paris, 3 mai. — On mande de Nice que l'état du tsarevitch est redevenu inquiétant. Il a passé une mauvaise nuit. L'impératrice et la princesse de Galles sa sœur n'ont pas quitté le chevet du malade

Mort du prince Albrecht de Waldeck

Metz, 3 mai. — Le prince Albrecht de Waldeck, altesse grand-ducale, vient de mourir à Cassel. Une partie de son immense fortune, qu'on évalue à cinquante millions, revient à la reine Emma de Hollande, sa cousine.

Encore les 104

Moulin, 3 mai. — La Cour d'Assises de l'Allier a rendu cette nuit son verdict dans le procès en diffamation intenté par M. Labussière, ancien député de l'Allier, à M. Lalou, directeur de la *France*, qui faisait opposition au jugement qui l'avait condamné à la dernière session.

Deux questions étaient posées au jury : les articles incriminés étaient-ils diffamatoires ? M. Lalou y a-t-il participé ? Le jury a répondu oui sur la première question et non sur la seconde.

En conséquence, M. Lalou a été acquitté et M. Labussière condamné aux dépens.

Les courses du bois de Boulogne

Paris, 3 mars. — Prix d'Iéna : 1. Mousko, 2. Mischief ; 3. Jonvencelle. — Prix de Suresnes : 1. Allobroge, 2. Gibraltar, 3. Le Négligent. — Poule d'essai des pouliches : 1. Riposte, 2. Bohême, 3. Patoise. — Poule d'essai des poulains : 1. Arreau, 2. Le Basilic, 3. Eldorado. — Prix Rainbow : 1. Omnium II, 2. Addy, 3. Rapolla. — Prix de l'Espérance : 1. Champaubert, 2. Pétrin, 3. Panpan.

Désordres à Belgrade

Vienne, 3 mai. — On mande de Belgrade que beaucoup de popes, entre autres l'archimandrite Victor assistaient à une incinération du drapeau hongrois, faite hier par des étudiants sur la place du théâtre.

Le bruit court que des vitres de la légation d'Autriche-Hongrie ont été brisées à coups de pierres.

Le gouvernement serbe a fait exprimer ses regrets à l'envoyé d'Autriche-Hongrie.

Une invasion de sauterelles en Espagne

Madrid, 3 mai. — Un véritable nuage de sauterelles, provenant d'Afrique, a traversé, hier, l'île de Malaga. On craint que les dégâts soient énormes.

Les sauterelles continuent à ravager la province de Cindad-Real.

Une caisse de dynamite, qui se trouvait sur une charrette, a fait explosion près d'Orense. La détonation a été entendue à quinze kilomètres.

Le charretier et les bœufs qui conduisaient le véhicule ont été littéralement réduits en miettes.

Les fêtes de Moscou

St-Pétersbourg, 3 mai. — Pendant tout le séjour de l'Empereur et de l'Impératrice à Moscou pour les fêtes du couronnement, 5,000 dîners seront distribués aux pauvres quotidiennement et gratuitement.

Le jour du couronnement, le nombre de ces dîners sera de 10,000 et une coupe sera offerte aux pauvres en souvenir.

Les événements d'Afrique

Souakim, 3 mai. — Un des lieutenants d'Osman-Digma, le cheik Mohammed-Hamid, dont on annonçait hier la désertion avec cinquante de ses partisans, vient d'arriver à Souakim. Il déclare que le *madhisme* est absolument désorganisé et que seule l'action anglaise lui donne encore un semblant de cohésion. Sans la campagne entreprise par les Anglais, le Soudan revenait pacifiquement à l'Egypte. Le cheik Mohammed assure que les forces de l'Egypte sont à elles seules suffisantes pour lui assurer le succès.

Rome, 3 mai. — On continue à éprouver des craintes très sérieuses pour Adigrat, dont la situation serait fort critique si, contrairement à ce qu'on espère, le général Baldissera ne parvenait pas à surmonter les difficultés et à secourir promptement la garnison.

On doute fort, dans les sphères militaires, que la ville puisse résister longtemps, car les vivres commencent à manquer.

Le voyage de l'explorateur Franzoi dans le Choa avec une mission du gouvernement semble de plus en plus certain. Interrogé à ce sujet, Franzoi ne donne que des réponses évasives ; mais on croit qu'il est chargé de négocier avec le Négus.

L'insurrection cubaine

La Havane, 3 mai. — Quinze cents insurgés, commandés par Maceo, ont été attaqués par les troupes du général Julian. Les insurgés ont perdu deux cents hommes.

La révolte des Matabélés

Londres, 3 mai. — On télégraphie de Capetown que la colonne de Salisbury a eu un engagement près de Gwelo, sur la rivière du Quéqué. Les Matabélés ont eu trente tués, ils ont battu en retraite.

On télégraphie de Buluwayo que les Matabélés ont menacé la troupe de Dewson, occupée à élever des fortifications, mais n'ont pas engagé l'attaque.

Il est improbable que M. Cecil Rhodes quitte Gwelo avant d'avoir reçu des renforts de Buluwayo, ce qui ne pourra se faire avant trois semaines, car ces renforts auront à traverser la région très dangereuse de Joanghani.

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant ? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses ? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA DÉFAITE

Le résultat des élections roubaisiennes aura un retentissement énorme dans toute la France.

Il est attristant et il est humiliant pour notre patriotisme.

Il est aussi inquiétant, car il n'y a pas à nous dissimuler dans quelle situation critique pourrait se trouver la ville de Roubaix, en cas d'une crise révolutionnaire à Paris.

Mais nous voulons détourner notre pensée de ces sombres présages, pour la reporter vers le magnifique exemple de discipline donné dimanche par les adhérents de l'*Union sociale et patriotique*.

C'est pour nous tous un motif de légitime fierté et le gage assuré d'un avenir meilleur.

ALFRED REBOUX.

Le scrutin de dimanche donne aux collectivistes une majorité de quatorze-cent treize voix.

En juillet dernier, l'*Union sociale et patriotique* avait, dans Roubaix-ville, une majorité de plus de quatre cents voix.

Cela représenterait donc un déplacement de deux mille voix au profit des collectivistes.

Le chiffre des abstentions est réduit à un minimum qu'il n'a jamais atteint.

Il serait intéressant de le rapprocher du nombre des militaires sous les drapeaux : on verrait quelle faible marge il resterait pour les malades, les absents, etc.

Dans la plupart des sections, les collectivistes se sont emparés des bureaux et n'y ont fait aucune place à leurs adversaires.

Il y a plus : presque partout — et comme en vertu d'un mot d'ordre — le secrétaire n'a pas été choisi par le bureau, ainsi que le veut la loi ; mais il a été désigné d'office par le Président.

Les électeurs qui, s'apercevant de cette situation anormale, ont voulu séjourner dans l'intérieur des bureaux, ont été expulsés sur l'ordre des présidents.

C'est seulement *vers onze heures*, qu'on s'est décidé à tolérer la présence de deux ou trois citoyens étrangers au bureau.

Nous avons le devoir de constater dès aujourd'hui cet ensemble de faits sur lesquels nous aurons sans doute à revenir.

On nous dit qu'il y a eu dans les diverses sections un très grand nombre de protestations contre les agissements des bureaux.

Beaucoup de ces protestations figureront sans doute dans les procès-verbaux.

Nous recevons cet avis :

« *Union sociale et patriotique.* — Messieurs les présidents et membres des comités de section sont instamment priés de signaler, par écrit, au Comité, toutes les irrégularités qu'ils auraient constatées pendant le scrutin ou le dépouillement. »

Nécrologie. — On nous prie d'annoncer la mort de M. Paul Philippe, imprimeur, rue du Moulin.

Le nom de M. Philippe avait, lui aussi, été mis, à l'insu de celui-ci, sur la liste de la *Ligue républicaine démocratique*.

Deux porteurs de bulletins des candidats de l'Union sociale et patriotique violentés. — Deux procès-verbaux ont été dressés samedi après-midi à deux huissiers de la ville, Arthur Clignen, âgé de 39 ans, demeurant rue du Coq-Français et Exgène Axters, 35 ans, habitant rue Bernard, cour Mayot, pour violences exercées, samedi après-midi, rue de l'Industrie, sur les nommés Briche et Delporte, qui distribuaient des bulletins des candidats de l'Union sociale et patriotique.

Un suicide rue Saint Georges. — Un tisserand, Charles Hollemaert, âgé de 54 ans, demeurant rue Saint-Georges, cour Roussel, a été trouvé pendu dimanche matin dans le grenier de son habitation, par son fils Victor.

Affolé, il en avertit sa mère ainsi que les voisins, mais personne n'eut l'idée, très naturelle cependant, de couper la corde. M. Broigne, commissaire de police du 2e arrondissement qu'on avait prévenu, arriva trop tard : Charles Hollemaert était mort quand on coupa la corde. Le malheureux, qui était souffrant depuis quelques jours, croit-on, a mis fin à ses jours dans un accès de fièvre chaude

Un homme qui saute du premier étage. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit et demi, Mme Taniq, cabaretière, rue de la Basse-Mazure, réclamait le concours des agents pour expulser de son domicile un de ses pensionnaires. Il s'agissait d'un nommé Nicolas Thique, journalier, âgé de 20 ans, qui s'était enivré et avait menacé de frapper la cabaretière.

A l'arrivée des agents, Thique, qui se trouvait dans la salle d'estaminet, monta dans sa chambre au premier étage, ouvrit la fenêtre et se jeta dans le vide. Le malheureux fut ramassé inanimé et transporté dans la salle d'estaminet. M. le docteur Carette, mandé en toute hâte, constata que Thique avait une blessure à la tête, jugea son état très grave et fit admettre d'urgence le blessé à l'Hôtel-Dieu. *Dimanche soir, le blessé n'avait pas encore repris connaissance.*

Outrage à la police. — Samedi soir, vers 7 heures un rattacheur, Emile Deck, âgé de 35 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Delrue, se trouvait dans la rue Jeanne d'Arc. Tout à coup, sans motif apparent, il se mit à injurier les passants. Comme il était en état d'ébriété, un agent de passage l'invita à rentrer chez lui. Emile Deck se mit à injurier l'agent qui le conduisit alors au dépôt.

Vol d'un porte-monnaie. — Deux rattacheurs, Louis Glorieux et Gossemann, demeurant rue d'Alger, se trouvaient dans un estaminet proche de leur domicile. C'était samedi dans l'après-midi. Tout à coup Louis Glorieux, qui avait fait avec son camarade de nombreuses libations, eut son porte-monnaie, contenant 12 fr., enlevé par ce dernier.

Les agents, informés, mirent en arrestation Gossemann qui fut trouvé ayant encore en sa possession le porte-monnaie volé.

Un homme trouvé inanimé rue de Lannoy. — Dimanche matin, vers 5 heures, les quelques passants, qui longeaient la rue de Lannoy, remarquèrent, en face de la cour Boyaval, un homme étendu sur le trottoir. Il avait une blessure à la tête et ne donnait plus signe de vie.

Immédiatement, les passants informèrent les agents de service du poste de la place Ste-Elisabeth. M. le docteur Dubar, prévenu, fit admettre d'urgence à l'Hôtel Dieu le malheureux qui ne pouvait prononcer une seule parole.

Dans une des poches du vêtement du blessé, on trouva une carte de l'Union sociale et patriotique au nom de César Cornille. Celui-ci sera probablement tombé, étant ivre, sur le bord du trottoir et s'est fracturé le crâne. Dans la soirée de dimanche, il n'avait pas encore repris connaissance. Son état est considéré comme désespéré.

Wasquehal. — *Les premières communions.* — La cérémonie des premières communions aura lieu dans la paroisse de Wasquehal, le dimanche 17 mai courant.

Willems. — *Carrousel en voiture.* — Le carrousel en voiture, organisée dans cette commune, a parfaitement réussi. Le cortège qui marchait avec beaucoup d'ordre se composait de 175 cavaliers et de 73 dames. Les prix ont été ainsi répartis :

Cavaliers : 1er prix, H. Despret, Estaimpuis ; 2e, C. Truffaut, Baillenl ; 3e, A. Leroy, Templeuve ; 4e, A. Deburne, Roncq ; 5e, A. Tersture, Blanc-Seau ; 6e, D. Masquelier, Willems ; 7e, A. Messieune, Sailly ; 8e, J. Vandoppe, Rékem ; 9e, Bodart, Tournai ; 10e, D. Gadème, Sainghain ; 11e, C. Six, Croix.

Dames : 1er prix, Irma Deburne, Roncq ; 2e, Marie Deburne, Roncq ; 3e, Mathilde Tanbastelier, Roubaix ; 4, Louise Delplanque, Templeuve ; 5e, Marie Blancq, Camphin ; 6e, Pauline Truffaut, Willems ; 7e, Marthe Burlez, Cysoing ; 8e, Sophie Duferment, Willems.

Les trois primes, offertes aux conducteurs de voitures, ayant fait partie du cortège ont été données comme il suit : 1re prime, J. Ducatillon, Willems ; 2e, V. Carlier, Willems ; 3e, J.-B. Clerbaux, Sailly.

L'incendie d'Annappes. — Un frère âgé de 65 ans, le frère Mémorie, qui était malade à Annappes, au moment de l'incendie, est mort des suites de son transport à Tournai puis à Alost, où il a succombé.

HUILE D'OLIVES SURFINE (garantie pure, non frelatée). En flacons d'origine, cachetés : Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,50. Dépôt : Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Lukermann. 3020—41550

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,20** *le kilog*
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —
A ROUBAIX
Rue du Bois, 13.
Rue de l'Industrie, 2.
Rue Pierre-de-Roubaix, 15.
Rue Pierre-de-Roubaix, 54.
Rue de l'Epeule, 189.
Rue de Fontenoy, 105.
Rue du Tilleul, 137 et 139.
Boulevard de Strasbourg, 126.
Rue d'Alsace, 81.
Rue du Collège, 71 bis.
Rue de la Halle, 9.
Rue Notre-Dame, 27.
Rue de Lille, 107.
Rue de la Chaussée, 1.
Rue Daeramo, 37.
Rue Turgot, 68.
Rue du Lieutenant-Casteldin, 1.
Place de la Liberté, 12.
Grande-Rue, 35.
Rue du Fort, 6.
Rue de Hétêne, 31.
Rue de Naples, 68.
A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 20.
Rue de Gand, 91.
Rue du Tilleul, 15.
A CROIX
Epicerie du Tonneau d'Or à la Croix-Blanche.
Rue de la Croix-Blanche, 4.
A WATTRELOS
Salembier-Holleberg, r. Carnot.
A Lys-lez-Lannoy
Wallays, rue du Bois.
A LILLE
Rue Esquermoise, 48.
A HALLUIN-LA-NEUVE
Rue de la Lampe, 33.
A CALAIS
Rue Lafayette, 83.
Rue des Bouchers.
A BRUCK-SUR-MER
Gde épic. modèle, pl. de l'Ex.
A PARIS
Rue Vivienne, 36.
Voir sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes la marque de la Laiterie d'Oostcamp. 67305

BEURRE SALÉ en mottes de 1 kil., pour la cuisine, avec mention : *sel*, au prix de **3** fr.
ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING
Comestibles, primeurs, volailles, gibiers. *Maison Vanghe-Verdonck*, actuellement 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing, se recommande à sa nombreuse clientèle pour le choix, la qualité et la fraîcheur de ses articles. 5973

Communications

La Commission administrative de la Société des Combattants de 1870-1871 a le regret d'annoncer la mort de M. François Dormael, membre de la Société, et, comme elle n'a pas eu le temps d'envoyer des convocations individuelles, elle prie, par le présent avis, les Combattants d'assister aux funérailles de leur camarade, qui auront lieu, aujourd'hui lundi à 9 h. 1/2 du matin, en l'église St-Christophe.

LILLE

Nos artistes. — Parmi les noms des artistes exposant au Salon des Champs-Elysées, nous relevons les suivants, qui appartiennent à notre région :

MM. Amas, portrait de Mme Léon V.; Baugniet, la Lecture du testament ; Billet, Souvenir du cap d'Albreck et Pêcheuses du Portel ; Boquet, le Matin et Pour la procession ; Braquaval, Après-midi pluvieuse d'Abbeville et le Marché à Bethune ; Albert Braut, Tête de femme et une Jeune femme ; Carlos Lefèvre, Lever de lune en Pologne ; Carpentier, la Grande Sœur et Juin ; Alphonse Chigot, le Combat de Sidi-Brahim ; Eugène Chigot, Pèlerinage de Saint-Josse-sur-Mer (commandé par l'Etat).

Choquet, le Charretier embourbé et l'Attelage d'une Savoisienne, Léon Comerre, deux portraits ; Coquelet-Bereau, portrait de notre confrère Réal ; Crauk, un portrait et des peintures murales pour l'église St-François-Xavier à Paris ; David-Sensier, Jours bons au matin ; Debaene, le Retieur ; Debras, la Partie de Pêche et l'Exercice musical ; Decamp, l'Apprenti tisserand ; De Conninck, une ménagère vigilante et l'Eté dans les marais de la Somme ; Mlle Regina De Coninck, Souvenir d'automne ; M. Delacroix, la Poésie guerrière et Mélancolie ; Mlle Demanche, l'Heure heureuse ; M. Adrien Demont, Temps d'orgueil et la Terre promise ; Mme Demont-Breton, le Colombier d'Isa et Ismaël.

MM. Desplanque, Faits divers ; Desurmont, le Bain ; Deturck, Vieille normande ; Deully, Après le bal et Proposition délicate ; de Watines, Pommes, nature morte ; Dierickx, Une butte ; Mme Dubron, Charcuterie et gibier ; MM. Dubois, l'Heure des aveux et la Fermeture du parc ; Hemery, Paperasses, nature morte ; Jacquet, Dans l'intimité ; Lefebvre, la Castelmaire ; de Waltreios, Mme Lecroart-Roussel, née le 3 juillet 1790 ; Georges Leehmann deux portraits ; Lotthé, un portrait ; Lauzet, Fin d'après-midi aux premiers jours d'automne et Sous bois à la nuit tombante ; Maroniez, Matin sur la falaise et Sacrée brume !... Gabriel Mathieu, la Marne à l'automne et la Petite rue de Champigny ; Michel, un portrait.

Meurisse-Franchomme, la Veille de la Kermesse en Flandre ; Mottez, Certains ont prétendu que Néron considéra sa mère morte et loua sa beauté ; Moulin, Joueur d'accordéon et un portrait ; Pattein, En l'absence du peintre ; Percheval, Cimetière de Guisseny : Petit, Une bonne vieille ; Pinckart, le Réveil ; Planquette, Villefranche et Dernier reflet, escadre française, en rade de Villefranche ; Pinchart, les Meules ; Raimet, Le Petit marchand d'oranges ; Richet, Clairière, Forêt de Fontainebleau et Près Compiègne ; Roussel, Embarquement des filets ; Stévenart, le Champ maudit ; Tattegrain, les Bouches inutiles, épisode du siège de Château Gaillard par Philippe-Auguste ; Villarue, Un paresseux ; Pharaon de Winter, Méditation et Religieuse lisant l'Office.

NORD

Une enfant brûlée à Izel lez Equerchin. — Honorine Duprez, dix ans, fille d'un menuisier, ayant voulu allumer le poêle, une rafale de vent chassa les flammes par le foyer et le tablier de la petite fille prit feu. Elle ne put parvenir à éteindre les flammes ; on accourut à ses cris, mais sans pouvoir étouffer le feu, et on dut, pour cela, plonger l'enfant dans une mare.

La petite Duprez fut ramenée chez elle dans un état pitoyable et elle est morte après d'horribles souffrances.

Un terrible accident à Tilques. — Samedi matin, vers 11 heures, le sieur Joseph Flament, charretier, demeurant à Journy, amenait à Saint-Omer, à l'usine de M. Albert Tizot, deux énormes arbres, placés sur deux triqueballes accrochés bout à bout et reliés par une forte chaîne.

Pendant que le véhicule descendait une des côtes de Tilques, la chaîne qui reliait les deux triqueballes se rompit et l'extrémité de l'arbre de derrière vint frapper le conducteur en plein abdomen. Le malheureux fut jeté par terre, vomissant des flots de sang, tandis que les chevaux allaient se précipiter dans le fossé qui borde la route nationale.

La victime de cet accident fut transportée dans une grange voisine, où elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Tremblé dans sa prison. — Tremblé a conservé une foi robuste dans la clémence du chef de l'Etat.

Il a signé vendredi son pourvoi en cassation, après en avoir été fortement pressé par Me Hattu, son défenseur.

« A quoi bon me pourvoir, disait-il ; cet arrêt, s'il était cassé encore, je serais forcé de paraître de nouveau devant des jurés qui, eux non plus, ne comprendraient rien à mon affaire ; je serai de nouveau condamné après avoir subi de nouvelles tortures et de nouvelles angoisses. »

Les motifs invoqués pour la cassation de l'arrêt de la Cour d'assises de St-Omer sont au nombre de trois :

1° Contrairement à tous les usages, le juge d'instruction qui a instruit l'affaire a été entendu comme témoin.

2° Les scelles n'ont pas été apposés contradictoirement sur les pièces à conviction avant le transport de celles-ci à St-Omer ;

3° Une lettre du juge d'instruction de Buenos-Ayres, ne à l'audience par l'avocat général, n'a pas été communiquée à la défense.

Si le pourvoi de Tremblié est rejeté, il est à croire que le chef de l'Etat commuera sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité, le crime ayant été commis dans la République Argentine où la peine de mort n'existe pas et Tremblié ne pouvant être puni plus sévèrement qu'il l'aurait été dans ce pays.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 3 mai.* — Henri Mayeur, rue de Toulouse, cour Thérin, 4. — Emile Hercheux, rue Desaix, 20. — Angèle Torck, rue de la Balance, 29. — Alfred Knorr, rue Solférino, 16. — Fernand Bernard, rue Montgolfier, 23. — Lucie Pottié, rue Sébastopol, cour Saint-Martin, 5.

Publications de mariages. — Hippolite Noythens, 25 ans, peintre, rue Deresne, cour Balteau, 8 et Valérie Scrael, 22 ans, journalière, rue Deresne, cour Balteau, 8. — Napoléon Decaux, 35 ans, trieur, rue Ste-Elisabeth, cour Dupad, 1 et Thérèse Vandekerkhove, 29 ans, soigneuse, rue Ste-Elisabeth, cour Dupad, 1. — Louis Hage, 25 ans, apprêteur, rue St-Roch, 72 et Clothilde Brabant, 21 ans, journalière, à Roubaix, Rue Sarayres 26 ans, garçon boulanger, rue Dauhenton, 125 et Lydie Rubben 24 ans, servante, rue Fourcroy, 27.

Pierre Hellebeke, 67 ans, journalier, rue Vancanson, 35 et Hermance Haillez, 65 ans, journalière, rue Voltaire, 11. — Charles Hornez, 39 ans, fileur, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 11 et Marie Colette, 48 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 6. — Joseph Evrard, 26 ans, dessinateur, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 8 et Marie Catteeuw, 20 ans, journalière, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 8. — Auguste Dierickx, 30 ans, journalier, angle de la rue Racine et Marie Tytgat, 21 ans, servante, angle de la rue Racine. — Séraphin Scholiers, rue Saint-Jean, 55 et Jeannette Demeulemeester, 37 ans, journalière, rue Saint-Jean, 45.

Léonard Deleye, 25 ans, apprêteur, rue de la Barbe d'Or, cour Vanhamme, 5 et Léonie Delbar, 24 ans, soigneuse, rue Jacquart, cour Dhalluin, 14. — Louis Lacroix, 37 ans, boulanger, rue de Ma Campagne, 74 et Lucie Debel, 19 ans, repasseuse, impasse Nabuchodonosor, 35. — Léon Renaert, 28 ans, mouleur en fer, rue des Fondeurs, 50 et Ghislaine, rue Saint-Jean, 45 ans, ménagère, rue Saint-Laurent, 17.

Henri Fourmentraux, peintre décorateur, Roubaix, et Florence Delitte, servante, Auvaing. — Louis Lecomte, 25 ans, mécanicien, Roubaix, et Joséphine Renard, 23 ans, encaisseuse, Croix. — Achille Leman, 28 ans, rattacheur, Tourcoing, et Clémence Croix, 28 ans, servante, Roubaix. — Eugène Fournier, 25 ans, gendarme, Roubaix, et Elisa Level, 26 ans, lingère, Desois.

Xavier Ocman, 25 ans, apprêteur, Escanaffles, et Maria Clément, 27 ans, couturière, Wattrelos. — Louis Debergue, 37 ans, tisserand, Roubaix et Victoire Lumiens, 27 ans, servante, Croix. — J.-B. Claessens, confectionneur, Roubaix, et Catherine Vanden Eynden, institutrice, Louvain. — Dominique Cazajous, 27 ans, douanier, Roubaix, et Adèle Delcambre, 30 ans, ménagère, Wattrelos.

Désire Vanhoutteghem, 24 ans, ébéniste, rue Bernard, 35 et Emma Groote, 21 ans, sans profession, rue Beaurewaert, 19. — Adolphe Tonnel, 24 ans, dessinateur, Mouvaux et Joséphine Derycke, 26 ans, sans profession, Roubaix. — Georges Defrance, 24 ans, employé de commerce, rue de Lannoy, 43 et Marie Derniest, 25 ans, couturière, rue du Tilleul, 154.

Pierre Bernolet, 25 ans, mécanicien, rue de la Balance, 148, et Marie Boegaert, 24 ans, soigneuse, rue de la Balance, 144. — Anatole Pareut, 22 ans, apprêteur, rue de Flandre, 69, et Hortense Defesche, 21 ans, journalière, rue Labruyère, cour Chibot, 5. — André Turpin, 24 ans, trieur, à Tourcoing, et Octavie Wamegue, 24 ans, fileuse, à Roubaix. — Carlos Coulbier, 26 ans employé, à Roubaix, et Julie Deffrenne, 33 ans, sans profession, à Lannoy.

Louis Mayeux, 25 ans, domestique, à Croix, et Marie Deltour, 24 ans, retordeuse, à Roubaix. — Auguste Orvane, 24 ans, ébéniste, rue de l'Epeule 34, et Georginne Foulon, 30 ans, visiteuse de pièces, rue Blanchemaille. — Arthur Carrée, 23 ans, rentreur, rue de Lannoy, fort Desprez 66, et Clémence Clement, 25 ans, piquriére, rue du Tilleul 185. — Louis Quenny, 29 ans, mouleur, rue Turgot 6, et Eulalie Vanden Berghe, 29 ans, tricoteuse, rue du Fontenoy 107. — Auguste Gille, 20 ans, apprêteur, rue Solférino 37, et Céline Delbarre, 20 ans, bobineuse, rue de Naples 5.

Pierre Soetement, 23 ans, apprêteur, rue Bell, 39 et Clara Houzé, 25 ans, cuisinière, rue Mimerel, 29. — Victor Salembier, 23 ans, monteur de chaînes, rue de Valenciennes, 43 et Philomène Hebbinck, 26 ans, journalière, rue des filatures, 26. — Désiré Tahon 26 ans, maçon, rue Bernard, 26 et Rosalie Lemaire, 20 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, cour Wattelau. — Arthur Leclercq, 28 ans, ferblantier, rue de Choiseul, 1 et Céline Belmère, 23 ans, visiteuse de soie, Grande-Rue, cour Lefebvre, 8.

Alphonse Wittouck, 29 ans, domestique, rue de Lille, cour Parent, 7, et Mathilde le Smet, 33 ans, cuisinière, rue de Lille, 34. — Denis Meurisse, 24 ans, encolleur, rue de Condé, 76, et Louise Leman, 19 ans, sans profession, rue du Tilleul, 32. — Arthur Cautenman, 24 ans, rentreur, rue Lacroix, et Angèle François, 22 ans, bobineuse, rue du Tilleul. — Auguste Cocheteux, 26 ans, rentreur, rue Chapelle-Carrette, 69, et Marie Coucke, 24 ans, couturière, rue de Lorraine, 24.

François Callewaert, 25 ans, tisserand, rue de la Limite, 46, et Zulma Tanghe, 21 ans, doubleuse, rue de Wasquehal, cour Leman, 3. — Adolphe Maes, 25 ans, ourdisseur, rue Malplaquet, cour Facon, 9, et Jeanne Henno, 19 ans, bobineuse, rue du Tilleul, cour Desprez, 43. — Charles Mounier, 25 ans, piqurière de carton, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 37, et Clémentine Desmettre, 25 ans, tisserand, rue Lacroix, cour Lecat, 7.

Joseph Vignoble, 21 ans, tisserand, rue de Lannoy, 3, et Elise Deverny, 20 ans, tisserande, rue de Lannoy, 8. — Isidore Wiffels, 26 ans, tisserand, à Wasquehal, et Marie Lys, 20 ans, servante, à Roubaix. — Louis Banduin, 25 ans, apprêteur, rue Malplaquet, 9, et Philomène Decok, 23 ans, soigneuse rue de Lannoy, cour Borgas, 12. — Jean de Bevi, 27 ans, employé de commerce, boulevard de Colmar, 8, et Jeanne Ducoulombier, 26 ans, tailleuse, place de l'Abattoir, 1. — Désiré Krabansky, 28 ans, sans profession, à Roubaix et Augustine Spriet, 28 ans, sans profession, à Wattrelos.

Léopold Accour27 ans, journalier, r. Meyerbeer, 13 et Antoinette Vandoorne, 25 ans, soigneuse, rue Meyerbeer, 11. — Fidel Lepers, 45 ans, charbonnier, rue de la Fosse-aux-Chênes et Hortense Terryn, 38 ans, journalière, rue Blanchemaille. — Edouard Vanburnon, 34 ans, teinturier, rue Coligny, 33 et Marie Stieband, 26 ans, bobineuse, rue Paul Bert. — Charles Callaert, 21 ans, peintre, Roubaix et Marie Picard, 21 ans, bobineuse, Croix. — Léonard Jodts, 24 ans, dégraisseur, à Neuville-en-Ferrain et Stéphanie Planquette, 24 ans, servante, à Roubaix.

Déclarations de décès. — Marguerite Vankemmel, 7 jours, rue Lavoisier, 24. — Louis Toulemonde, 73 ans, rue du Collège, 100. — Hendrickus Vanswinlwyk, 85 ans, rue Villars, 41. — Louis Ballois, 42 ans, rue Desaix. — Paul Philippe, 51 ans, rue du Moulin, 51.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUBRULE-JASPAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Paul-Désiré-Adolphe DUBRULE, ancien industriel, juge au tribunal de commerce et membre de la Chambre de commerce, ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlon, décédé à Mouvaux, le 2 mai 1896, à l'âge de 67 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 courant, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-François d'Assise, à Mouvaux. Ils v